

Une harmonisation incohérente au mépris de l'économie genevoise!

9 déc 2020 - 17:50 - communiqué, **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**

La **CCIG** manifeste son vif désaccord sur les mesures fédérales anti-COVID à venir et fait connaître son opinion en adressant une lettre au Conseil fédéral.

L'annonce inopinée de nouvelles mesures fédérales qui interviennent alors que Genève et les cantons romands avaient pris leurs responsabilités, fragilise davantage encore notre tissu économique et renforce une incertitude difficilement soutenable pour nos entrepreneurs, en particulier les commerçants et les restaurateurs. La CCIG manifeste son vif désaccord tant avec le fond qu'avec la forme de ces mesures difficilement défendables, et fait connaître son opinion aux autorités fédérales par le biais d'une [lettre au Conseil fédéral](#), dans le cadre de la procédure de consultation exprès ouverte auprès des cantons.

Sanitairement et économiquement incohérent

Les mesures annoncées hier soir par le Conseil fédéral sont incompatibles avec celles prises en Suisse romande. De plus, leur pertinence, tant sanitaire qu'économique, est difficilement défendable. Ainsi, en imposant une fermeture à 19h des commerces et restaurants, la Confédération empêche le «lissage» de la fréquentation des magasins et organise la cohue. Quant aux restaurants, une fermeture à 19h signifie, de fait, une interdiction du service du dîner.

Alors que les restaurateurs sont restés ouverts en Suisse alémanique, les Romands ont pris leur responsabilité lorsqu'ils ont connu un pic de contaminations, en introduisant une fermeture complète de pans entiers de leur économie. Un appel à davantage de coordination au niveau fédéral avait alors été lancé. Face à cet appel, les cantons romands se sont vu opposer une fin de non-recevoir au motif du fédéralisme et de situations sanitaires différentes. Maintenant que la situation sanitaire s'est inversée, faisant changer de camp ce «Coronagraben», le Conseil fédéral reprend la main. «Le fédéralisme n'est pas à sens unique et, au vu de la situation différenciée entre les cantons, il serait logique que chaque territoire poursuive sa stratégie», estime Vincent Subilia, directeur général de la CCIG.

Mesures annoncées sans simultanéité des dédommagements

La CCIG, comme le reste des acteurs économiques, est consciente du niveau encore élevé des cas de COVID. A Genève, les mesures strictes des autorités locales et les efforts soutenus de ses entrepreneurs plaident pour la poursuite de la politique cantonale. Les tenanciers de cafés-restaurants genevois se sont préparés à rouvrir leurs établissements ce 10 décembre pour sauver un chiffre d'affaires malmené cette année. «En plus d'être injuste, la fermeture évoquée par les autorités fédérales étouffe financièrement des centaines de patrons et menace des milliers d'emplois, poursuit Vincent Subilia. La santé demeure naturellement notre priorité, mais si le Conseil fédéral entend passer outre la coordination romande, il devra assumer la responsabilité de dédommager d'une manière substantielle l'ensemble des acteurs concernés».